

Conditions générales de vente

(Applicables à partir du 1 mai 2015)

NOTRE DEVOIR est représenté par Monsieur Leroux Jean-Marie, société créée sous le régime d'auto-entreprise et enregistrée en mai 2015 à la chambre de commerce d'Autun.

Siège social : 14 rue Grillot, 71360 EPINAC

Ces présentes conditions générales sont rédigées par NOTRE DEVOIR au sens des articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Elles sont consultables en ligne sur le site www.notredevoir.fr dans la rubrique « CGV », au verso du contrat, ou sur simple demande.

ARTICLE 1 – GENERALITES

Ces conditions générales concernent toutes les prestations commercialisées par NOTRE DEVOIR. Le client déclare être majeur et conscient de ses engagements. Il déclare adhérer à toutes ces conditions sans restrictions ni réserves pour tout contrat passé avec NOTRE DEVOIR. Ces conditions générales sont annexées au contrat de prestation et ont été mises à la disposition du client, comme visé à l'article L. 441-6 du Code de Commerce, L. 113-3 et s du Code de la Consommation.

ARTICLE 2 – CLAUSES DE RESPONSABILITES

NOTRE DEVOIR dégage toute responsabilité en cas de dommage rencontré par le client, que ce soit niveau matériel (PC, logiciels, pertes de données etc...) ou financier suite à l'utilisation du site www.notredevoir.fr.

ARTICLE 3 – PRESTATIONS

NOTRE DEVOIR effectue l'entretien et/ou le fleurissement des sépultures suivant les formules proposées sur le site www.notredevoir.fr. NOTRE DEVOIR choisit les dates d'interventions en fonction des demandes reçues et s'engage à effectuer les entretiens suivant la formule choisie, et à périodes régulières. Lorsque le client prend l'option d'un entretien à date fixe avec ou sans fleurissement, NOTRE DEVOIR s'engage à mettre tout en œuvre afin de réaliser l'intervention dans les 3 jours avant la date fixée par le contrat, sauf en cas d'intempéries ou de force majeure.

NOTRE DEVOIR effectue l'entretien des sépultures, excluant les rénovations. La société n'est en aucun cas responsable d'un mauvais état préalable rendant un résultat après entretien non satisfaisant.

NOTRE DEVOIR se réserve le droit de sous-traiter la prestation sans conditions, sans changement des conditions pour le client, c'est-à-dire que cela est transparent pour le client, que ce soit sur la prestation choisie et sur le tarif.

ARTICLE 4 – SEPULTURE

Par l'acceptation des ces conditions générales de vente, le client autorise NOTRE DEVOIR à intervenir sur la sépulture concernée pour y effectuer un entretien complet, avec ou sans fleurissement suivant la commande. Des photos avant et après prestations sont systématiquement prises afin de dégager NOTRE DEVOIR de toute dégradation ayant eu lieu entre 2 interventions. Le client s'engage à communiquer à NOTRE DEVOIR les informations correctes permettant de localiser la sépulture. NOTRE DEVOIR s'engage à effectuer un minimum de recherche pour localiser la sépulture. Lorsque cette dernière n'est pas trouvée suite à une erreur du client, la prestation reste due.

ARTICLE 5 – COMMANDE

Les commandes peuvent s'effectuer soit sur le site www.notredevoir.fr, soit par courrier. Dans le cas où les commandes sont passées par Internet, le client accepte d'office ces conditions générales de ventes sans restriction. Dans le cas où les commandes sont passées par courrier, le client communique sa demande, son paiement, et joint à son envoi ces conditions générales signées, pour acceptation sans restrictions. La commande est effective à partir du bon de confirmation communiqué par NOTRE DEVOIR. Le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter par courrier ou Email sans pénalités. En cas de rétractation, NOTRE DEVOIR s'engage à rembourser les sommes dues sous 14 jours, délai au-delà duquel les sera appliqué le taux d'intérêt légal en vigueur. Cela n'est pas applicable lorsque le client demande une prestation avant ce délai de 14 jours.

ARTICLE 6 – PAIEMENT – NON PAIEMENT

Le paiement peut s'effectuer en ligne via le service PAYPAL, avec ou sans carte bleue ou par virement. Les chèques sont également acceptés (envoi au siège social au nom du Gérant : Jean-Marie Leroux) avec retour de la commande signée ainsi que de ces conditions générales acceptées. Les prix appliqués sont ceux précisés sur la commande, ils sont fermes et définitifs. Ils sont annoncés toutes taxes comprises (TTC). Pour les paiements mensualisés, le client s'engage à remplir les autorisations bancaires nécessaires. En cas du paiement d'un acompte à la demande du client, NOTRE DEVOIR reverra les mensualités restantes à la baisse en accord avec le client, puis communiquera un nouveau bon de commande.

En cas de défaut de paiement sans notification d'arrêt du contrat de la part du client, NOTRE DEVOIR arrête toute prestation et communique un recommandé avec accusé réception dont la réponse est attendue sous 10 jours ouvrés après réception. Sans réponse du client, NOTRE DEVOIR applique à la somme à devoir un intérêt compensatoire de 1,5% par mois (tout mois commencé étant terminé) plus une majoration de 15% de la somme initialement due.

Une facture est remise au client lors de la réalisation du paiement.

ARTICLE 7 – RECLAMATIONS

Toute réclamation sera effectuée par Email à l'adresse contact@notredevoir.fr, ou par courrier à l'adresse 14 rue Grillot, 71360 Epinac. Le client dispose de 3 jours après la prestation pour effectuer toute réclamation.

ARTICLE 8 – DUREE

Pour les services mensualisés, le contrat est conclu pour une durée minimale de 1 an, et reconduit tacitement tous les ans sauf en cas de demande formelle du client ou du prestataire au moins 30 jours avant la date d'échéance (par recommandé avec accusé réception).

ARTICLE 9 – MODIFICATION DU CONTRAT EN COURS

Le client peut à tout moment modifier son contrat ou le suspendre, par demande écrite. NOTRE DEVOIR se met d'accord avec le client concernant les modifications financières apportées au contrat qui sera donc réactualisé dans un délai maximum de 1 mois.

ARTICLE 10 – DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit interne français. La langue des conditions générales est le français. En cas de litige, les tribunaux d'Autun situés en France seront les seuls compétents.